

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'un sénateur attend d'être présenté.

L'honorable Herman W. Quinton est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Robertson et par l'honorable sénateur Petten, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est alors lu par le Greffier comme suit:

ALEXANDER OF TUNIS
(Sceau)

CANADA

GEORGE SIX, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions britanniques au delà des Mers, Défenseur de la Foi.

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable Herman W. Quinton, membre de la Législature, de la cité de Saint-Jean, province de Terre-Neuve,

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et votre assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'État et la Défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes les difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat du Canada, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu au Canada, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau du Canada.

Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé Cousin, Harold Rupert Leofric George, Vicomte Alexander of Tunis, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de Notre Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, maréchal dans Notre Armée, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre cité d'Ottawa, Canada, ce vingt-quatrième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent cinquante et un et de Notre Règne la quinzisième.

Par ordre,

F. GORDON BRADLEY,
Secrétaire d'État du Canada.

Ordonné: Que ledit bref soit inscrit au Journal.

L'honorable sénateur Quinton s'approche de la table, prête le serment prescrit par la loi, entre les mains du Greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.